



DILULAC

DILUANT SPÉCIFIQUE POUR NOTRE PEINTURE FINILAC NF

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide

Densité : 0,87 +/- 0,02

Odeur : solvantée

Couleur : incolore

pH : sans

Point éclair : inférieur à 21°C



PROPRIÉTÉS

DILULAC est un diluant spécialement conçu et élaboré pour notre peinture **FINILAC NF**.

Avantages : permettant d'ajuster minutieusement la consistance de la peinture, **DILULAC** contribue donc à la réalisation dans d'excellentes conditions de tous les travaux de peinture ayant recours à l'utilisation de **FINILAC NF**. De plus, ce diluant peut être utilisé quelle que soit la saison sans aucune incidence sur le résultat ou la mise en oeuvre.

Domaine d'utilisation : dans tous les travaux de peinture, l'obtention d'un résultat durable et de qualité est systématiquement liée à une préparation minutieuse grâce à l'utilisation du solvant adéquat.

DILULAC répond en tous points pour à utilisation optimale de notre peinture antirouille et finition **FINILAC NF**.

Utilisation de **DILULAC** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATION	DILUTIONS	MODE D'EMPLOI
Dilution de notre peinture FINILAC NF pour une application à la brosse, au rouleau.	Ajouter 5 à 10 % de DILULAC .	DILULAC s'ajoute à la peinture jusqu'à l'obtention de la viscosité désirée ou préconisée par le fabricant du matériel d'application.
Dilution de notre peinture FINILAC NF pour une application au pistolet (pneumatique, HPLV, airless, airmix, à membrane).	Ajouter 10 à 20 % de DILULAC .	

Recommandations : ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux. Utiliser à l'écart de toute flamme, étincelles, source d'ignition. Conservation dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs, de toute flamme, de l'humidité à une température inférieure à 35°C. Port des gants de protection recommandé. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.